

Commission Technique



**LIGUE
D'Auvergne**

OBJET : 7^{ième} réunion de la Commission Technique 2009/2013

DATE : 04 Juillet 2011

REFERENCE : Convocation du 09 juin 2011

Présents : JM MADEUF – D MARTIN – G BLANC – V GATINEAU – G SEVERAC – A MOLLE – A SILLERO – C ROSE – L FOURNET-FAYAS – P ARTHAUD – TP LAGRANGE – B FAOU – F PECOIL

Excusés : JL JARDY – P JOUHET – L JANE – S JOUVE – C COURTET – E DIEZ – D DEVRET – G LEDU

Ordre du jour :

- 1 – Bilan de la saison écoulée
 - 2 – Bilan financier
 - 3 – Point sur la formation MF2
 - 4 – Calendrier des prochaines sorties et des examens Initial MF1 et N4 entre autres
 - 5 – Points divers
-

Introduction :

Tout d'abord, le président de la Commission Technique (CT) de la Ligue d'Auvergne remercie vivement les personnes qui ont fait l'effort de venir participer à cette septième réunion.

Point 1 : Bilan de la saison écoulée

Jean-Michel félicite tous les moniteurs pour leur collaboration car toutes les sorties et les examens ont pu avoir lieu. Seul petit « désagrément », le stage/examen N4 a dû être avancé d'un bon mois par manque de moniteur MF2. Il rappelle que l'Auvergne possède seulement 5 MF2 qui sont déjà pas mal sollicités. Il parlera de la formation MF2 dans le point n°3.

Il rappelle les différentes sorties de l'année :

- Novembre : 4 jours
- Décembre : 3 jours (suite du stage initial MF1 qui a regroupé 12 stagiaires)
- Avril : 4 jours
- Mai : 4 jours (durant lequel s'est déroulé le stage/examen N4)

10 stagiaires en préparation N4 été inscrit à ce stage/examen N4 : 9 ont été reçu et 1 a du annulé ce stage pour cause de blessure.

Didier D par l'intermédiaire de Thierry PL remercie les moniteurs pour leur participation à l'examen initiateur du CODEP 03 s'est déroulé à Bellerive sur Allier le 22 mai. Il annonce que l'examen initiateur de l'année prochaine aura lieu à Montluçon.

Thierry souhaiterait qu'au moins une séance du stage initial MF1 se déroule à Montluçon. De plus, il propose qu'une séance apnée pour les stagiaires N4 se déroule à la fosse de Montluçon ; la fosse est prêtée gratuitement. Jean-Michel demande d'attendre l'inscription des stagiaires avant de prendre cette décision.

Thierry annonce que le Vieux Plongeur doit se déplacer à la fosse de Montluçon courant le mois d'Octobre afin de permettre d'essayer du matériel. Une prévision de budget (repas) doit être établi et un mailing d'information sera envoyé par Géraldine.

Gilles S fait un retour très positif des plongeurs du Cantal sur les différentes sorties organisées par la Commission Technique ; un retour très positif des stagiaires pédagogiques et des plongeurs N3 formés. La formation N2 a eu lieu au sein du club d'Aurillac.

Gilles annonce que le club de Saint-Flour a de très grosses difficultés à maintenir son club car il y a très peu d'adhérents. Avec l'aide de la présidente du club, ils cherchent à mettre en place une section Apnée et Nage avec Palmes mais pour se faire ils recherchent des initiateurs.

Le bilan pour le club d'Issoire est aussi très positif : beaucoup de plongeurs ont participé aux différentes sorties avec la validation de N2, N3 et de 3 N4.

Le CAP aussi fait ressortir un bilan très positif des sorties organisées par la Commission Technique ; les plongeurs sont satisfaits du niveau de la formation mais aussi de l'accueil et de l'ambiance lors de ces sorties.

Jean-Michel remercie de nouveau les différents moniteurs de leur participation et de leur investissement. Il remercie aussi les différents plongeurs de leur venue. Il précise que durant l'année 2011, la Commission Technique souhaite continuer la formule actuelle.

Point 2 : Bilan financier

Le bilan financier de la Commission Technique se réalisant au 31/12, Vincent nous a fait parvenir quelques chiffres à mi-saison sur l'exercice en cours :

Compte de Résultat 2010													
Commission Technique (Janvier - Décembre 2010)													
	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10		2006	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10
8041 Achats : club de plongée	15 869,00 €	26 876,00 €	19 547,00 €	23 000,00 €	21 600,00 €	-6%	706 Ventes prestations de serv.	41 383,57 €	64 645,12 €	42 100,00 €	37 119,00 €	37 612,00 €	-1%
8042 Achats : hébergement	19 639,09 €	26 558,62 €	17 737,53 €	17 517,50 €	16 912,00 €	-3%	707 Ventes de marchandises	683,50 €	775,50 €	51,50 €	310,00 €	180,00 €	
8043 Achats : restauration	430,08 €	1 473,42 €	1 019,49 €				708 Remb. ventes prest. de serv.	-20,00 €	-20,00 €	-1 353,00 €	-289,00 €	-1 833,00 €	
8044 Achats : oliviers	4 407,29 €	96,00 €	14,35 €				70 Ventes	42 047,07 €	66 400,62 €	40 782,00 €	87 180,00 €	35 959,00 €	-3%
8045 Achats : transport Car	4 600,00 €	9 890,00 €	6 040,00 €				780 Produits financiers	1,06 €	62,69 €	96,34 €	309,11 €	50,80 €	
807 Achats de marchandises	273,53 €	302,20 €		529,90 €	204,95 €		77151 Subventions CNDS	2 567,40 €	1 977,10 €	1 636,80 €	2 800,00 €	2 400,00 €	
80 Achats	44 874,89 €	95 168,24 €	44 568,27 €	41 048,40 €	38 716,95 €	-6%	77152 Subventions CD83	1 200,00 €	1 200,00 €	1 650,00 €			
815 Entretien et réparations	15,00 €						77153 Subventions RABA	2 544,05 €	46,20 €		323,00 €		
823 Publicité, promotion	675,00 €	600,00 €	1 415,83 €	2 859,37 €	1 975,00 €	-31%	77156 Subventions CD43				600,00 €		
8261 Frais de déplacements				27,51 €	37,10 €		77154 Subventions CD15					390,00 €	
8262 Frais de télécommunications	699,25 €	609,00 €	179,75 €	14,35 €	14,35 €		7718 Sponsoring	850,00 €				400,00 €	
827 Services bancaires		94,20 €					771 Subventions	7 181,46 €	3 223,80 €	4 209,80 €	2 800,00 €	3 190,00 €	14%
880 Charges financières		4,25 €	5,75 €				778 Remboursement LAESSM					28,70 €	
TOTAL	46 784,21 €	88 483,89 €	46 980,78 €	45 948,23 €	40 743,40 €		TOTAL	49 209,58 €	88 878,81 €	46 989,44 €	40 298,11 €	39 228,50 €	
							Bénéfice (+) / Perte (-)	9 446,97 €	2 212,82 €	-882,26 €	-3 708,12 €	-1 514,30 €	

Bilan 2010													
Commission Technique (au 31/12/2010)													
	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10		2006	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10
4120 Créances clients		327,00 €			222,00 €		110 Report à nouveau	4 216,23 €	7 563,60 €	9 876,52 €	9 014,25 €	5 305,14 €	
4400 Créances subventions	3 834,90 €						120 Bénéfice de l'année	3 445,37 €	2 212,92 €				
5121 Dépôt à vue	3 881,64 €	7 506,59 €	629,49 €	546,25 €	3 675,56 €		129 Perte de l'année			-662,29 €	-3 709,12 €	-1 514,90 €	-59%
5122 Compte sur livret	2 557,24 €	2 376,73 €	8 194,77 €	5 093,89 €	3 144,68 €		401 Dettes fournisseurs	2 700,00 €	733,80 €		335,00 €		
TOTAL	10 989,89 €	10 810,32 €	9 014,28 €	6 640,14 €	7 042,24 €		TOTAL	10 989,89 €	10 810,32 €	9 014,28 €	6 640,14 €	7 042,24 €	

Bilan des 2 dernières sorties 2010 :

- Novembre : déficit de 800€
- Décembre : déficit de 1 000€

Vincent rappelle que la Commission Technique a touché une subvention CNDS de 2 400€ en 2010. Le déficit de l'année 2010 était de 1 500€. La Commission Technique a débuté l'année 2011 avec 3 700€.

Bilan des sorties 2011 :

- Avril : déficit de 534€
- Mai : déficit de 290€ environ.

Au 30 juin 2011, la Commission Technique dispose de 2 960€.

Vincent rappelle les bénéficiaires sur la partie stage/examen niveau 4 seront reversés dans l'intégralité aux stagiaires.

La Commission Technique percevra 2 500€ environ cette année de subvention du CNDS.

L'objectif sur cette fin d'année est de ne pas dépasser le déficit de 500€ pour les 2 dernières sorties (octobre et décembre).

Les tarifs sur ces 2 dernières sorties ne seront pas augmentés. Il y aura une révision du tarif au 1^{er} janvier 2012.

La Commission Technique prend la décision de ne plus encaisser les chèques du CD15. Elle établira des factures aux noms des stagiaires afin que ceux-ci se rapprochent du CD15 pour les subventions.

Aucune recette du sponsoring cette année.

Jean-Michel annonce sa volonté d'aider les stagiaires MF2 par l'intermédiaire de la Ligue.

Point 3 : Point sur la formation MF2

Jean-Michel souhaite relancer une réunion d'information sur la formation MF2 comme il l'a fait en septembre 2010. Il présenterait un calendrier de formation suivant la date d'examen choisie.

Pour l'année 2012, 4 stagiaires, pour l'instant, devraient se présenter à l'examen.

Denis est tout à fait d'accord sur le fait que la ligue aide financièrement les stagiaires durant leur formation mais au prorata du temps passé aux départements et à la ligue.

Jean-Michel encourage les présidents de club à insister leurs adhérents pour cette formation.

Point 4 : Calendrier des prochaines sorties et des examens Initial MF1 et N4 entre autres



Rappel sur les dates des sorties 2011 :

- 22, 23, 24 et 25 octobre
- 3, 4 et 5 décembre



Rappel sur le stage initial MF1 2011 :

- 5 et 6 novembre
- 19 et 20 novembre
- 3, 4 et 5 décembre (sortie mer)

Calendrier de l'année 2012 :

Sorties :

- 13, 14, 15 et 16 avril
- 12, 13, 14 et 15 mai (sortie + stage/examen N4)
- 3, 4, 5 et 6 novembre
- 1, 2, 3 décembre

Stage initial MF1 :

- 10 et 11 novembre
- 17 et 18 novembre
- 1, 2 et 3 décembre (sortie mer)



Rappel aux futurs stagiaires pédagogiques MF1 qui doivent participer à la sortie de décembre qu'ils sont tenus de s'inscrire en suivant la procédure habituelle (mail ou téléphone, puis envoi du chèque d'arrhe) ; en aucun cas les futurs stagiaires MF1 participants aux premières journées en salle de novembre seront inscrits automatiquement à la sortie obligatoire de décembre.

Le Championnat de France de la fédération aura lieu le 17, 18, 19 et 20 Mai à Montluçon: 12 commissions sont représentées. Ce championnat aura lieu à Montluçon durant 4 années consécutives. Comme cette année, cette manifestation demande beaucoup de volontaires par forcément spécialisés (chauffeurs pour transporter les compétiteurs,)
Jean-Michel rappelle que la demande de volontaires pour cette année a été un peu tardive.

Pour les cours théoriques N4 de cette année, Jean-Luc ne sera malheureusement pas disponible pour s'en occuper.

Proposition faite :

- Organisation de 4 jours de cours de synthèse.

Les stagiaires N4 devront se préparer chacun de leur côté avant les journées de cours de synthèse.

Béatrice se propose pour organiser ces journées. Une réunion sera programmée en septembre afin de regrouper les moniteurs souhaitant dispenser ces cours.

Point 5 : Points divers

Denis souhaite insister sur la procédure d'inscription aux sorties :



RAPPEL SUR LA PROCEDURE D'INSCRIPTION AUX SORTIES



Une inscription est effective à partir du moment où Pascal a reçu le chèque d'arrhe de 100€.



Pour les **moniteurs** désireux de participer en tant qu'encadrant, l'inscription se fait auprès de **Denis MARTIN** soit par mail denis-paul.martin@alcan.com , soit par courrier ou sur le site de la Commission Technique de la Ligue d'Auvergne (www.ctla.fr) par l'intermédiaire de l'adresse inscription-moniteurs@ctla.fr.

Les **stagiaires** eux doivent s'inscrire auprès de **Pascal JOUHET** soit par mail pascaljouhet@yahoo.fr, soit par courrier ou sur le site de la Commission Technique de la Ligue d'Auvergne (www.ctla.fr) par l'intermédiaire de l'adresse inscription@ctla.fr.

Lors de cette inscription, les stagiaires doivent impérativement spécifier le niveau préparé ou le type de sortie (technique, explo, nitrox, ...), le club d'appartenance, la date et l'heure de début et de fin de leur présence à la sortie, ainsi que le nombre de petit déjeuner, repas et enfin le nombre de nuits, l'offre ou le besoin éventuel de co-voiturage.

Nota : pour des raisons de complexité de gestion, en dehors du jour d'arrivée et du jour de départ, il n'est plus possible de décompter des repas au bon vouloir des stagiaires. Le prix comprendra la nuitée, le P.dej, le déjeuner et le souper.

De plus, pour être effective, l'inscription sera suivie de l'envoi d'un chèque de 100€ d'arrhe à l'ordre de Ligue D'Auvergne ESSM. Enfin :

- La clôture des inscriptions est 20 jours avant le premier jour du stage.
- Le paiement du solde de la sortie se fait le premier jour d'arrivée.
- le chèque d'arrhes sera conservé et détruit en fin d'année.

Les chèques d'arrhe sont à envoyer à :

Pascal JOUHET
10 Rue du Port
63119 CHATEAUGAY.

La liste des **moniteurs retenus** pour les sorties sera sur le site de la Commission Technique **20 jours avant le premier jour du stage.**

Enfin, toute personne, qui se désiste dans les 10 jours calendaires avant la sortie, se verra encaisser l'intégralité de la sortie sauf cas particuliers ou si la personne trouve un remplaçant.



Aucune dérogation ne sera appliquée. L'année écoulée a été très compliquée à gérer pour Pascal et Denis (inscription de dernière minute, annulation à la dernière minute sans chèque d'arrhes)

Denis annonce que l'argent liquide ne sera plus accepté pour le règlement des sorties : Denis et Pascal ne souhaitent plus être responsable de grosses sommes d'argent liquide durant les sorties.

De plus, la gestion des accompagnants ne sera plus assurée par la Commission Technique. Les accompagnants devront se rapprocher du prestataire de l'hébergement pour la disponibilité et les tarifs.

Des projets de rénovation sont en cours par _____ le prestataire de l'hébergement au niveau des gîtes. De ce fait, les tarifs dans les gîtes seront augmentés.

Conclusion :

Le président clôture cette réunion et remercie toutes les personnes présentes à la réunion.

Les rédacteurs

Jean-Michel MADEUF & Géraldine BLANC

